
**Ingrédients de mélange du
caoutchouc — Noir de carbone —
Détermination du taux de cendres**

*Rubber compounding ingredients — Carbon black —
Determination of ash*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 1125:2015(F)

© ISO 2015

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Principe	1
4 Appareillage	1
5 Echantillonnage	2
6 Mode opératoire	2
7 Expression des résultats	2
8 Fidélité	3
9 Rapport d'essai	3
Annexe A (informative) Données de fidélité	4
Bibliographie	6

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues (voir www.iso.org/patents).

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, aussi bien que pour des informations au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien URL suivant : [Foreword - Supplementary information](#)

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est ISO/TC 45, *Elastomères et produits à base d'élastomères*, sous-comité SC 3, *Matières premières (y compris le latex) à l'usage de l'industrie des élastomères*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 1125:1999), dont elle constitue une révision mineure. Elle incorpore également l'ISO 1125:1999/Amd.1:2011.

Les modifications consistent en une mise à jour des références normatives (à [l'Article 2](#) et dans le corps du texte), un déplacement des données de fidélité dans une annexe informative et l'ajout d'une Bibliographie.

Ingrédients de mélange du caoutchouc — Noir de carbone — Détermination du taux de cendres

AVERTISSEMENT — Il convient que les utilisateurs de la présente Norme internationale connaissent bien les pratiques courantes de laboratoire. La présente Norme internationale n'a pas pour but de traiter tous les problèmes de sécurité qui sont, le cas échéant, liés à son utilisation. Il incombe à l'utilisateur d'établir des pratiques appropriées en matière d'hygiène et de sécurité, et de s'assurer de la conformité à la réglementation nationale en vigueur.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode pour la détermination du taux de cendres de tous les types de noirs de carbone destinés à l'industrie du caoutchouc.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1124, *Ingrédients de mélange du caoutchouc — Procédures d'échantillonnage sur des livraisons de noir de carbone*

3 Principe

Une prise d'essai, pesée avec précision, prélevée d'un échantillon séché est incinérée dans un creuset jusqu'à oxydation complète de toute matière carbonée. Le creuset est mis à refroidir dans un dessiccateur, pesé et le pourcentage de cendres est calculé.

4 Appareillage

4.1 Four à moufle, capable de maintenir une température de $550\text{ °C} \pm 25\text{ °C}$ (ou toute autre température requise).

NOTE L'utilisation d'un four ventilé diminuerait le temps de chauffage jusqu'à masse constante (voir 6.3).

4.2 Creuset en porcelaine, forme haute, de diamètre 35 mm, de hauteur 30 mm, avec un couvercle.

L'utilisation d'un couvercle sur le creuset est facultative. S'il n'est pas utilisé, ceci doit être consigné dans le rapport d'essai.

4.3 Balance analytique, précise à 0,1 mg.

4.4 Dessiccateur.

4.5 Etuve, de préférence du type à convection par gravité, capable de réguler la température à $\pm 1\text{ °C}$ à 125 °C et de température uniforme à $\pm 5\text{ °C}$.